

- COMMUNIQUÉ -

CONSULTATION POUR LA CONVOCATION ACCÉLÉRÉE D'UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Créteil, le 4 juin 2024

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Le calendrier des AG ordinaires et électives de 2024 a entraîné une problématique dans la création de licences pour la saison 2024-2025 (rendue impossible tant que que les tarifs de la ligue et des comités n'ont pas été validés par les différentes AG de fin de saison).

Aussi, pour gagner un peu de temps, nous vous proposons de déroger à l'article 3.1 du Règlement intérieur de la ligue (qui indique que *La convocation de l'assemblée générale doit être adressée au moins deux semaines avant la date fixée*) et de convoquer en urgence une assemblée générale extraordinaire par voie électronique pour valider le budget 2024 et donc les tarifs 2024-2025 au niveau de la ligue.

Pour ce faire, un sondage vous est proposé (lien ci-dessous, **réponses attendues jusqu'à vendredi soir 19h**).

<https://forms.office.com/e/XjvXWtjibp>

En cas de validation par les clubs à celui-ci, l'AG extraordinaire serait ouverte aux votes à compter de ce **samedi 6 juin après-midi** (à l'issue du dernier conseil d'administration de la ligue) jusqu'au **mardi 11 juin (19h)**.

Toute question relative à ce vote pourra m'être adressée sur l'adresse 5800000.president@ffhandball.net.

Passé cette assemblée générale extraordinaire, les AG de vos comités vous permettront de valider les tarifs départementaux et ouvriront donc la création des licences dans Gest'hand.

Comptant sur votre participation et votre compréhension, je vous prie de recevoir, Madame la Présidente, Monsieur le Président, mes salutations sportives.



Philippe Pudelko
Président de la ligue Île-de-France

Copie : *Président.e.s des comités franciliens
membres du CA de la Ligue Île-de-France*